AVIS DE COURSE

Régate Ligue N°3 Windsurf
Centre Nautique Couardais du Goisil ile de Ré
Samedi 25 novembre 2023
Planche D2 /Bic 293 / Bic 293 T+ / HFW (wind foil)

Prévention des violences et incivilités
La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.
A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es.

Suite à l'agression de l'Ukraine, la FFVoile a décidé le 2 mars 2022 de ne pas autoriser la participation de concurrents Russes et Biélorusses aux compétitions sur l'ensemble du territoire Français.

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

REGLES

1 L'épreuve est régie par
1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile,* incluant l'annexe B
1.2 - les prescriptions nationales traduites en anglais pour les concurrents non francophones [en Annexe Prescriptions].

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)
2.1 Les IC seront disponibles après 10 h *15 novembre* au bureau du CNCG. Les IC
2.2 seront affichées selon la prescription fédérale

3 COMMUNICATION
[DP] [NP] [Pendant qu'elle est en course] [A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour], sauf en cas d'urgence, une planche ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour toutes les planches.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION
[DP] [NP]Conformément à la RCV76.1, les organisateurs refuseront ou annuleront l'inscription de tous concurrents.es de nationalité ou arborant la nationalité Russe ou Biélorusse et la participation de bateaux dont le propriétaire ou le gestionnaire est un individu ou une entité Russe ou Biélorusse.

4.1 L'épreuve est ouverte à toutes les planches de la ou des classes *Planche « D2 » / Bic 293*
4.2 */ Bic 293 T+ / HFW (Wind Foil)*
4.2.1 Documents exigibles à l'inscription :

a. Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"

Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :
• la licence Club FFVoile mention « compétition » valide
ou
• la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

4.2.2 Pour la planche,
- l'autorisation de port de publicité si nécessaire.
- le certificat de jauge ou de conformité.

4.3 Les planches admissibles peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription sur place le jour de la régate.

4.5 Pour être considérée comme inscrite à l'épreuve, une planche doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

5 DROITS A PAYER

8 PROGRAMME

8.1 Confirmation d'inscription :

Date De		À
Samedi 25 novembre	*10h*	*12h*

8.3 Heure du premier signal d'avertissement :13h10

8.4 Nombre de courses : 6 par catégorie.

8.6 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 17h

9 CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT

9.2 Les planches peuvent être contrôlées à tout moment.

9.3 L'équipement suivant [peut être] [sera] contrôlé ou mesuré :

9.4 [DP] Les planches doivent également respecter la RCV B6.78.1 [quand ils se présentent au contrôle

9.5 [DP] Matériels de sécurité :

9.5.1 Pour les planches autres que Wind foils, les équipements suivants sont obligatoires à tout moment sur l'eau :
- Les combinaisons isothermiques dans une eau à 18° ou moins
- Le gilet d'aide à la flottabilité (EIF Poids Coureurs : 30 kg et moins – 100 NW / plus de 30 kg – 50 NW) conforme à la division 240

9.5.2 Pour les Wind foils, les équipements suivants sont obligatoires à tout moment en course :
- Les combinaisons isothermiques jambes longues, d'une épaisseur mini de 2 mm
- Le port du casque conforme EN 1385
- Le gilet de protection et d'aide à la flottabilité (EIF Poids Coureurs : 30 kg et moins – 100 NW / plus de 30 kg – 50 NW) conforme à la division 240, ou une veste de protection conforme à la division 240.

10 VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT
La RCV B4.50.1(a) s'applique.
Les vêtements et l'équipement d'un concurrent ne doivent pas peser plus que ce qui est autorisé par la RCV 50.1(a) et (b).

11 LIEU

11.1 L'Annexe à l'ACfournit le plan du lieu de l'épreuve.

11.2 L'Annexe à l'ACindique l'emplacement des zones de course.

12 LES PARCOURS
Voir en annexe

13 SYSTÈME DE PÉNALITÉ
Application de la RCV B4.44.1. (Pénalité 360°)

Le système de pénalité sera défini dans les IC.

14 CLASSEMENT

14.1 Une course devra être validée pour valider la compétition.

14.2 (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses. (b) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

15 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

[DP][NP] Les bateaux des accompagnateurs doivent être identifiés par *un pavillon.*

18 PROTECTION DES DONNÉES

18.1 Droit à l'image et à l'apparence : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

18.2 Utilisation des données personnelles des participants : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est ~~relative aux d~~onnées personnelles.

19 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre de la planche, la mauvaise navigation d'autres planches, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

20 PRIX

Les prix seront distribués.

21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour plus d'informations, contacter *CNCG 05 46 29 82 40 / cncg17@orange.fr / face book CNCG / Blog CNCG.*

la grande Tonille
Chemin du parking
de la prise
de la Moulinatte
Zone de navigation
CNCG
Mise à l'eau
Planches
Bateaux
Sécu
la Déramée
la Bernardière
Déchet
Ferme aquacole
la Grande Tonille
la Petite Tonille
Prise Neuve
les Tourettes
Lavaud
l'Abbaye
le Port
Moulin à marée
le Vivier
le Passage
Pointe de Cul d'Âne
Parc à huîtres
Fosse de Loix
le Gros Coin
la Percotte
Dieppe
Plage de la Charge Neuve
Piste cyclable
les Prises
le Fond des Airs
St. épun
Goisil
la Torse
les Tonchettes
les Coussies
les Champrieux
les Baisses
D 735

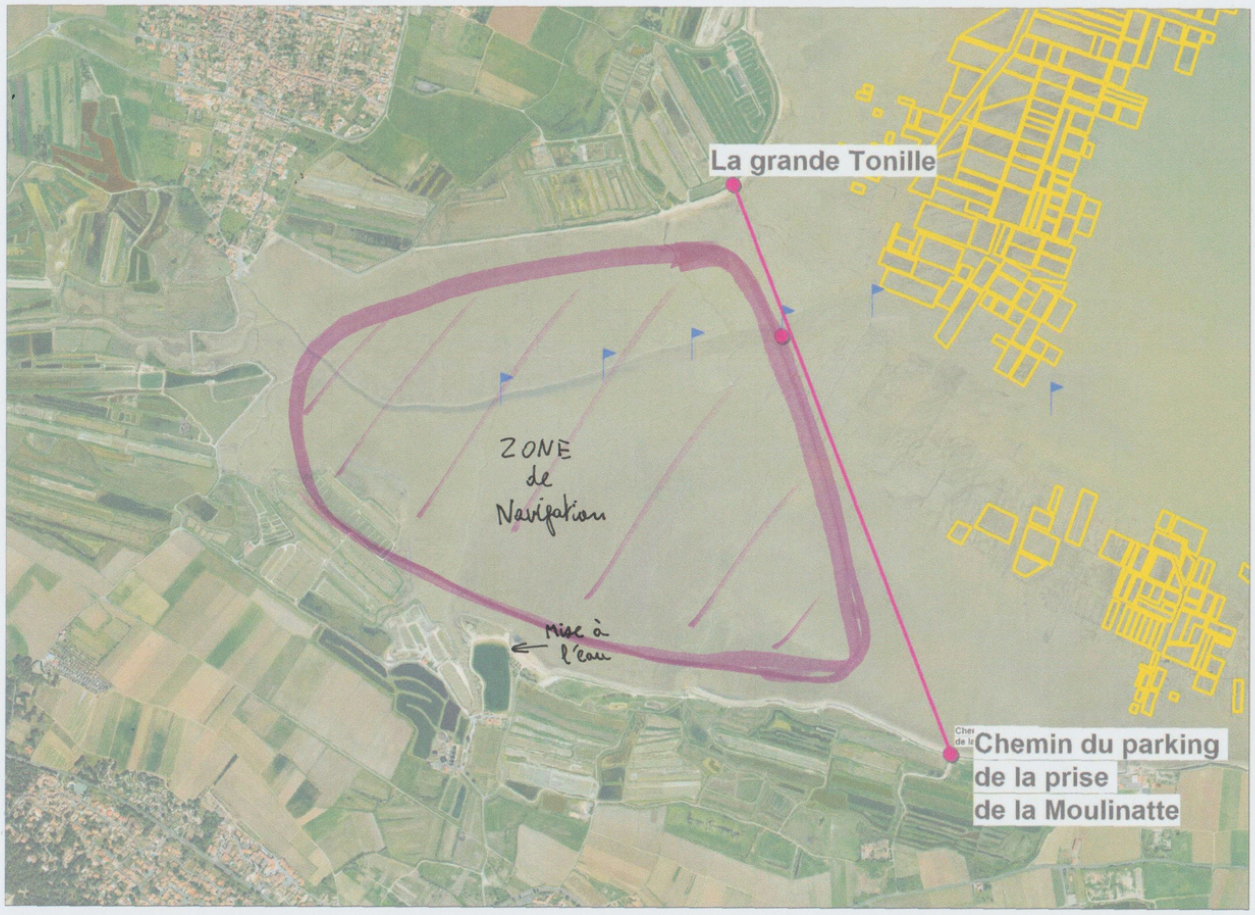
La grande Tonille
ZONE
de
Navigation
Mise à
l'eau
Chemin du parking
de la prise
de la Moulinatte